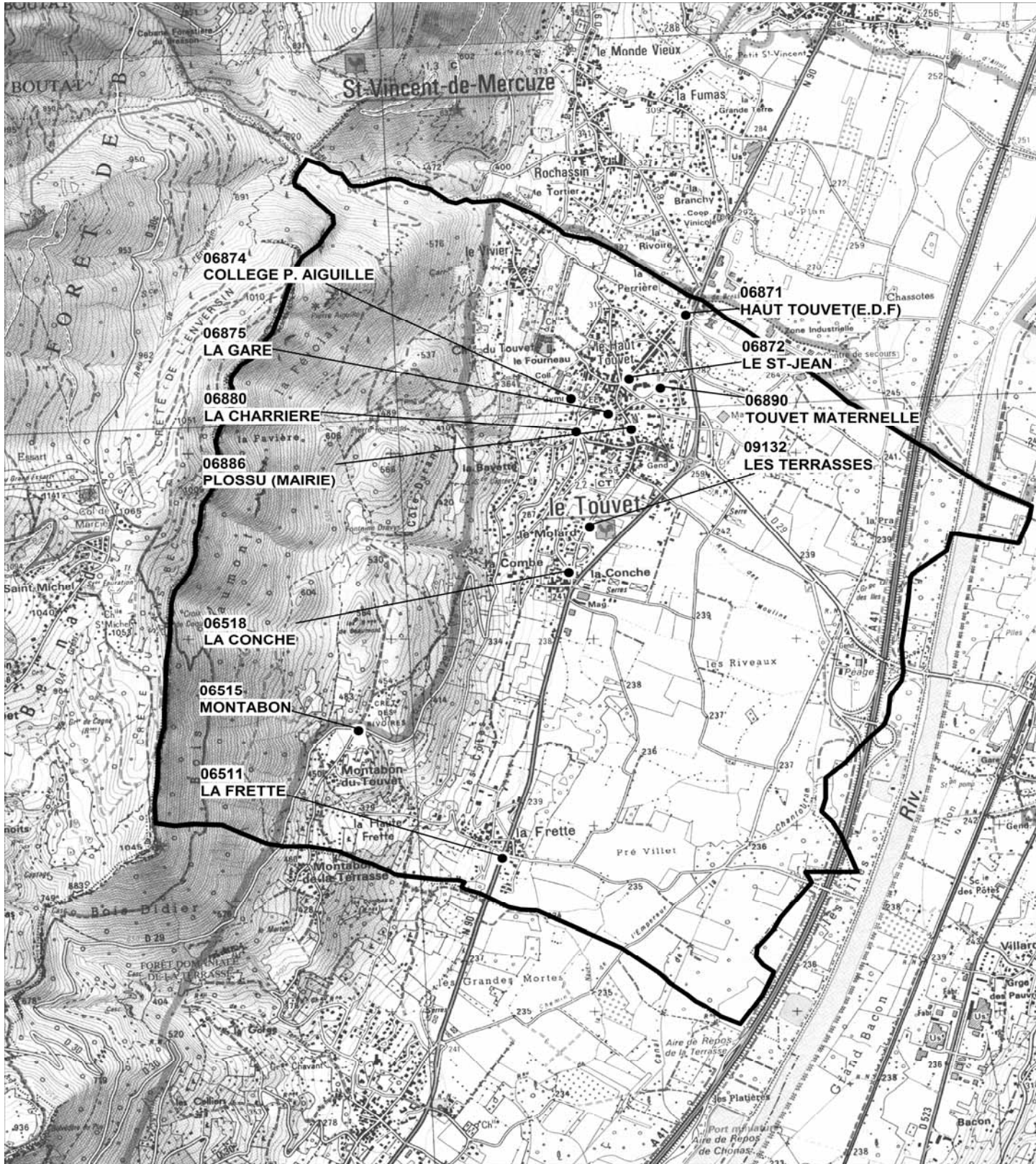


# LE TOUVET

Code INSEE : 38511



Echelle : 1 cm = 250 m



## POINTS D'ARRETS DESSERVIS SUIVANT L'ETABLISSEMENT DE DESTINATION

La carte de transport scolaire du Grésivaudan ne permet d'accéder qu'aux points d'arrêts listés ci-dessous.  
Pour connaître l'ensemble des possibilités offertes par les PASS Eco Jeune et PASS Junior, consultez le site internet [www.transportsdugresivaudan.fr](http://www.transportsdugresivaudan.fr)

<p>— <b>ETABLISSEMENT DE DESTINATION</b> —</p> <p>106 LYCEE PIERRE DU TERRAIL 1084 SEGPA COLLEGE MARCEL CHENE</p> <p>----- <b>ARRETS DESSERVIS</b> -----</p> <p>06871 HAUT TOUVET - E.D.F. 06518 LA CONCHE 06511 LA FRETTE 06875 LA GARE</p>	<p>— <b>ETABLISSEMENT DE DESTINATION</b> —</p> <p>70 COLLEGE PIERRE AIGUILLE 312 ECOLE PRIMAIRE LE TOUVET 526 ECOLE MATERNELLE LE TOUVET</p> <p>----- <b>ARRETS DESSERVIS</b> -----</p> <p>06518 LA CONCHE 06515 MONTABON 06511 LA FRETTE</p>
--	---

Les Etablissements de l'Agglomération Grenobloise sont desservis par des lignes du Conseil Général de l'Isère : pour remplir votre dossier de demande de transport scolaire, il faut vous adresser à vos établissements, au Conseil Général de l'Isère et / ou vous rendre sur le site : [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr) , rubrique Transports Scolaires.

Ce document ne confirme pas le droit au transport des élèves. Les indications portées dans les tableaux peuvent être modifiées sans préavis par le service Transports du Grésivaudan. Ce n'est pas un document contractuel, il ne tient pas compte des correspondances possibles.